

Nom..... Prénom..... Date de Naissance..... Téléphone :.....
 Adresse..... Code Postal..... Ville.....
 E-mail (en majuscule)..... Profession.....
 Personne à prévenir en cas de problème / Représentant légal pour les mineurs :
 Nom..... Prénom..... Téléphone.....

INSCRIPTION ATELIERS DE DANSE / PERCUSSIONS – Adultes et Enfants

Cochez le(s) cours choisi(s) :

Ateliers Adulte

Lundi 12h30 > Zumba - TN - Julie Vuillemain
 18h30 > Danses & Douns - TN - Sory Diabaté
 19h45 > Afro-brésilien - TN - Margarete Tavemier
 21h00 > Samba - TN - Margarete Tavemier

Mardi 12h15 > Zumba - TN - Julie Vuillemain
 18h30 > Danses d'inspiration Africaine - N1 - Sabrina Allam
 19h45 > Danses d'inspiration Africaine - N3 - Sabrina Allam
 21h00 > Ragga - TN - Mylana Malsert

Mercredi 18h00 > Danses congolaises trad - N1 - Serge Bissadissi
 19h15 > Danses congolaises trad - N2 - Serge Bissadissi
 20h30 > Danses afro-contemporaines - N3 - Serge Bissadissi

Jeudi 18h30 > Coupé-Décaté - TN - Ibrahim Kienou
 19h45 > Danses d'Afrique de l'Ouest - N2 - Ibrahim Kienou
 21h00 > Danses d'Afrique de l'Ouest - afro-contemporaine - N3 - Ibrahim Kienou

Ateliers Enfants

18h30 > Danses afro-cubaines - N3 - Alice Farjat
 19h45 - Chorale afro-cubaine - TN - Sylvain Durantet
 21h45 >

18h30 > Salsa cubaine - N1 - Didier Donnaire
 19h45 > Salsa cubaine - N2 - Didier Donnaire
 21h00 > Salsa cubaine - Rueda - N3 - Didier Donnaire

17h-18h30 > Danses & Musiques africaines / Hip-Hop / danses orientales - 5 à 10 ans - Sabrina Allam et Françoise Veilhan

18h30 > Balafon - TN - Sory Diabaté
 19h30 > Hip-Hop debout - N1 - Cie Stylistik
 20h45 > Hip-Hop debout - N2/3 - Cie Stylistik

16h-17h > Découverte danse du monde - 5 à 10 ans - Kacem Mehal

18h30 > Préparation du Danseur - TN - Stéphanie Bardin
 19h45 > Danses africaines/Yoga - TN - Agathe Leleu
 21h00 > Afro-Fitness - TN - Fatzo

17h30-18h30 > Eveil pour enfants - 4-6 ans - Stéphanie Bardin

 Cochez la formule choisie : **10% à déduire pour les inscrits avant le 26 septembre 2011 !!**
COURS ANUEL – Adulte

1 cours – 1h15	275 €
1 cours – 1 h – Zumba	240 €
1 cours – 1h45 – Danses Trad. & Afro Contemporain avec Serge Bissadissi	350 €
2 cours – 1h15	495 €
2 cours dont Zumba (1h)	465 €
2 cours dont Danses Trad. & Afro Contemporain avec Serge Bissadissi (1h45)	565 €

COURS A LA CARTE – Adulte

30 cours : valable pendant 1 an sur tous les cours	335 €
20 cours : valable pendant un an sur tous les cours	240 €
20 cours : valable pendant 1 an sur un cours au choix	205 €
10 cours : valable pendant un an sur tous les cours	135 €
10 cours : valable pendant 1 trimestre sur tous les cours	115 €

PASS – Adulte

Accès illimités à tous les cours	635 €
Location d'instrument à l'année (Douns ou Balafon)	50 €

COURS ANNUEL- Enfant

1 cours - 1h	240 €
1 cours - 1h30	300 €

COURS TRIMESTRIEL – Enfant

1 cours - 1h	90 €
1 cours - 1h30	115 €

Adhésion à l'Association AfroMundo :

- J'adhère à l'association AfroMundo (**obligatoire**) pour l'exercice 2011-2012 et verse le règlement correspondant de 15 €
 Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Association et en accepter les règles (voir au verso)
 J'accepte que mes coordonnées soient conservées dans le fichier de l'association
 Je m'inscris avant le 26 septembre 2011 et bénéficie de 10% de réduction sur le montant de mon inscription (hors adhésion)

Règlement :

Il est possible de régler votre inscription en 3 fois mais vous devez joindre tous vos chèques (**datés du jour de l'inscription**) afin de valider votre inscription.

Nombre de chèques : 1 2 3

Mois d'encaissement : 1 - Mois / Montant..... 2 – Mois..... / Montant..... 3 – Mois..... / Montant.....

- Je déclare être en condition physique pour suivre les ateliers auxquels je m'inscris et détenir un certificat médical de moins de 3 mois
 J'autorise mon enfant mineur à participer aux ateliers auxquels il est inscrit

Fait à..... le..... Signature :

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, photo d'identité et participation aux frais (PAF). Il est à transmettre à AfroMundo Cap Vaise 14 rue Gorges de Loup 69009 Lyon (adresse postale). Les personnes s'étant acquittées de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2 : HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entraînement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3 : LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4 : ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5 : VOL, PERTES ET FRACAS

L'association ne sera en aucun cas responsables des vols, pertes et fracas commis dans la salle ou dans les vestiaires. Il est demandé aux participants de ne pas se munir d'objets fragiles ou de valeur.

Article 6 : INTERDICTIONS

Il est strictement interdit de fumer et de manger ; d'introduire ou porter des armes ou objets/produits dangereux et/ou illicites ; d'introduire ou de consommer de l'alcool ou de produits stupéfiants dans les salles de cours du Centre AfroMundo.

Article 7 : ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 8 : REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 9 : SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10 : ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo :

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1^{er} mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève :

Toute inscription est définitive, sauf dans les cas suivants :

- a) Impossibilité d'assister aux cours pour raison médicale pendant plus de huit semaines consécutives
- b) Déménagement en dehors de la région lyonnaise

Les remboursements, dans les cas précipités seront effectués dès réception des justificatifs.